

**Projet de Centre Technique Municipal (CTM)
à destination des Services Techniques
de la Commune de Saint-Aubin de Médoc**

NOTICE DE PRESENTATION

LE CONTEXTE

La Commune de Saint-Aubin de Medoc a créé un Centre Technique Municipal en 2000, situé en Centre-Bourg derrière le bâtiment de la Mairie. Le bâtiment répondait aux besoins de l'époque.

Depuis, avec le développement de la Commune et l'accroissement des missions effectuées en régie directe par les services techniques, la collectivité est passée de 8 à 14 agents.

Dans le même temps, la collectivité a investi dans l'achat de véhicules (engins agricoles, camion benne, ...), ce qui a eu pour effet de réduire considérablement l'espace des locaux actuels, devenus trop petits.

Les objectifs généraux du projet sont les suivants :

- Permettre d'accueillir dans de bonnes conditions l'ensemble des véhicules et le matériel du service ainsi que de proposer au personnel des locaux adaptés (en matière de vestiaires, de douches, de sanitaires, réfectoire pour prise de repas sur place, etc) ;
- Permettre de stocker du matériel entreposé jusqu'à présent dans différents sites et dans un hangar récemment démoli pour libérer l'espace nécessaire à l'extension du cimetière municipal ;
- Pouvoir accueillir les locaux de la DFCI (5 véhicules) situés dans des garages à l'arrière de la Mairie ; la place ainsi libérée dans ces garages permettra l'extension de la Mairie ;
- De la même manière, les locaux des services techniques libérés pourraient quant à eux être repensés et utilisés pour de nouvelles activités (projet de transformation des actuels locaux en future Salle culturelle polyvalente).

LE PROJET

Situé dans un environnement préservé, en bout de l'allée de la Serpentine au-delà de la Plaine des Sports et du Groupe scolaire Jean de la Fontaine, le futur Centre Technique municipal sera volontairement éloigné des habitations, pour éviter toutes nuisances liées aux activités des services techniques municipaux.

L'emplacement prévu, non boisé, situé en zone N3 dans le PLU, était jusqu'à présent destiné à l'activité de pétanque avant que de nouveaux terrains soient spécifiquement créés à l'arrière de la salle de tennis couverts dans l'enceinte de la Plaine des Sports.

Les infrastructures voirie et réseaux sont déjà existantes et faciles d'accès.

Le site sélectionné présente une très bonne capacité d'accueil, notamment en matière d'espace et de possibilité de construction (environ 2000 m² de SHON à construire).

Le projet devra s'intégrer dans l'environnement paysager et boisé, à proximité du nouveau Groupe scolaire aux qualités architecturales reconnues, et de la Plaine des sports comprenant des terrains (stades), la salle René Escarret, des courts de tennis, une salle de tennis couverts Robert Desbats, des terrains de pétanque.





